

Saint-Philibert

N°6



- La station de Kerran
- Comice Agricole et Ostréicole



-) **Édito**
Page 3
-) **Environnement**
Page 4 à 6
-) **Vie Municipale**
Page 7 à 13
-) **Vie Scolaire**
Page 14
-) **CC3R**
Page 18 à 23
-) **Vie Agricole et Ostréicole**
Page 24
-) **Vie Culturelle**
Page 25
-) **Vie Associative**
Page 26 à 30
-) **Calendrier des Manifestations**
Page 31
-) **Les Numéros Utiles**
Page 31

Directeur de la publication :
 Didier Robic
 Rédaction :
 Michèle Escats
 Réalisation :
 Frédéric Sueur
 Créaprint Communication
 06 07 08 67 10
 Tirage 1000 exemplaires
 Imprimé sur papier recyclé
 Dépôt légal 3^{ème} trimestre 2013



LE LUNDI SOIR



LE LUNDI SOIR



LE MARDI SOIR



Édito

Marre ...

La propreté de la commune est l'affaire de tous



Elle influence directement notre qualité de vie au quotidien et a un impact majeur sur l'image que peuvent percevoir les visiteurs de la commune et de ses habitants. Notre comportement pour tout ce qui a trait aux ordures ménagères et au tri sélectif a une incidence évidente sur notre environnement.

Aujourd'hui, je dis « il y en a marre » ! Mais qui ? Qui sont ces personnes qui ne respectent pas le principe de collecte ?

Je suis tout à fait d'accord avec les gens qui se plaignent de la vue insoutenable des aires de point d'apport volontaire certains jours. Je précise quand même que depuis qu'elles sont bien visibles de la rue, nous ne trouvons plus vélos, sommiers, matelas et encombrants en tous genres.

Mais il est inacceptable de voir ces monceaux de sacs noirs et jaunes jonchant ces espaces.

Chaque citoyen, chaque résidence doit déposer son bac individuel et son sac jaune le lundi soir ou le mardi matin avant le passage du camion.

Mais chaque semaine, et chacun peut le constater, moins d'une heure après son passage, il y a déjà des sacs par terre.

Est-ce cela le civisme ?

J'ai l'impression que certaines personnes le font de manière volontaire et délibérée.

Pour preuve, j'ai surpris il y a quelques semaines, une dame, retraitée, qui s'approchait des conteneurs avec 2 sacs jaunes qui me paraissaient bien lourds.

Je me suis arrêté en lui demandant ce qu'ils contenaient. Et bien « bingo », du gazon fraîchement tondu. Bien entendu, elle est repartie avec, mais je pense que le soir même, les sacs jaunes sont revenus.

Faudra-t-il un jour qu'il y ait des caméras, voir un agent de police sur chaque site de collecte ?

Il faut savoir que le dépôt d'ordures sur le domaine public est puni d'une amende pouvant s'élever à 1500 €.

Quelques rappels

ATTENTION : Depuis le 1^{er} mai 2013, les sacs jaunes ne sont plus en « libre service ». Demandez vos sacs à l'accueil de la mairie, ils vous seront remis gracieusement en échange d'une signature sur le listing des habitants de la commune.

Un peu de calcul : Sachant qu'une famille de 4 personnes utilise 1 sac/semaine, 4 rouleaux de 20 sacs suffisent donc normalement pour une année, à raison d'1 ramassage/semaine, soit 52 ramassages.

Conseil : Pour optimiser le remplissage d'un sac, il suffit de compresser soigneusement les emballages.

Collecte :

- Suite à la nouvelle réglementation, le camion benne n'a plus le droit d'effectuer de marche arrière. Il existe donc certains endroits difficiles d'accès où le camion ne passe plus.
- Les sacs noirs qui sont déposés par terre ne sont plus ramassés.
- Les bacs individuels et collectifs qui contiennent autre chose que les déchets ménagers ne sont pas collectés (bois, gravats, cartons, gazon, etc...)

Le Maire - Didier Robic



Le sentier côtier de Men Er Beleg



Lors du bulletin de décembre 2012 nous avons annoncé la signature de l'arrêté préfectoral qui entérinait enfin la modification du tracé et des caractéristiques de la servitude de passage des piétons, le long du littoral, au lieu-dit Men Er Beleg.

Les travaux se sont déroulés comme prévu et l'ouverture officielle du nouveau tracé sera faite jeudi 27 juin en présence des services de l'Etat, qui ont été des acteurs déterminants pour la finalisation de ce dossier.

La Municipalité remercie l'Association pour la sauvegarde des chemins, Randophil, Dasson Sant Filiber pour leur persévérance.

Michèle Escats



Travaux de voirie

Dans le bourg l'avancement du chantier est conforme aux prévisions et les aléas climatiques et techniques ne devraient pas engendrer de gros retards. Régulièrement la commune et les bureaux d'études s'efforcent d'enregistrer les remarques et les demandes des usagers mais seules celles cohérentes, légitimes et techniquement réalisables sont prises en compte.

La municipalité est bien consciente de la gêne et des nuisances (bruit, poussière, circulation, stationnement...etc...) et remercie les riverains et usagers pour leur compréhension et leur patience.

Je rappelle que ces travaux répondent à différents impératifs :

- Loi de 2005 sur l'accessibilité (volet transport, voirie, espaces public).
- Entretien et rénovation des réseaux obsolètes ou dégradés (assainissement, eau potable, eaux pluviales).
- Besoin de sécurité en créant des infrastructures routières qui obligent

les véhicules à ralentir et création de cheminements sécurisés pour piétons et cycles.

- Cohérence et économie en profitant de ces travaux pour réaliser l'enfouissement des réseaux EDF, télécom, gaine pour fibre optique.

Pour terminer, je rappelle que nombreux étaient les habitants (entre autres les commerçants) qui souhaitaient un embellissement et une plus grande attractivité du centre bourg :

c'est le volet paysager du projet.

À la vue de ces nécessités, la commune qui en a les moyens se devait d'engager ce vaste programme qui génère du travail aux entreprises et offrira dans l'avenir un cadre de vie agréable aux habitants.

Malgré l'ampleur des travaux réalisés dans le bourg de Saint-Philibert, les réfections de voiries ne sont pas négligées en 2013 :

- Bi-couche sur voirie chemin de Larmor et route de Kerroch.
- Enrobé sur le parking de la poissonnerie « Le Mousker ».
- Purges : Men Er Beleg, chemin des Goémoniers, Kervat, Kerlioret, Kermané et rue des Peupliers.
- Maîtrise du pluvial et reprise de bordures : rue des Peupliers, Kervehennec, les Presses, impasse des Tamaris, allée des Genêts.
- Drains et stabilisé sur 117ml de chemin piétonnier à Kermouroux.

Le financement est couvert par l'enveloppe budgétaire du marché à bon de commande passé avec la SACER (délibération du 31/05/2011) soit 150 000 € sur trois ans.

Ces différents travaux ont commencé le 10/06/2013 pour une durée de 4 à 5 semaines.

Alain Lavacherie

Nettoyage des plages

Dans le cadre de la Journée de l'environnement, la municipalité organisait le dimanche 2 juin un nettoyage des plages avec l'aide de nombreux bénévoles, parents et enfants, sensibilisés au respect de l'environnement qui nous tient à cœur.

Par petits groupes, il s'agissait pour les volontaires, munis de grands sacs poubelles et de gants protecteurs, de récupérer les déchets les plus incongrus, en arpentant les plages et les côtes rocheuses de notre commune.

Grosse activité pendant la matinée et puis ultime récompense : un pique-nique au fort de Kernevest pour tous les participants fatigués mais heureux d'avoir aidé à rendre nos plages propres et attrayantes pour l'été à venir.

Merci à tous.

Michèle Escats



Qualité des eaux

Dans le combat pour la sauvegarde de la qualité des eaux côtières et des professions qui en dépendent une première étape s'achève, le diagnostic pour les rivières de Crac'h et de Saint-Philibert, fondé sur les campagnes d'analyses 2012/2013 et les études de terrain sera transmis au comité de pilotage début juillet par le SMLS, principal opérateur administratif et technique du projet.

Sa durée était de 18 mois (2012-juin 2013) et son coût de 70 000 € avec la répartition suivante : 20% communes, 50% agence de l'eau, 20% département, 10% région.

Maintenant va s'engager la 2^{ème} étape : ciblage des points noirs et détermination des priorités d'actions par le comité de pilotage constitué des élus locaux, des partenaires institutionnels, des représentants sociaux professionnels et d'usagers de l'estuaire.

Certaines actions pourront débiter rapidement par exemple, les contrôles de branchements, ou le dépistage de rejets clandestins.

D'autres sont déjà programmées ou en cours : sécurisation des postes de relevage et réhabilitation de réseaux d'assainissement.

Des actions à plus long terme et financièrement plus lourdes seront déterminées avec les différents partenaires dans le cadre d'un projet de contrat de bassin versant qui sera déposé d'ici la fin 2013 pour être opérationnel en 2014.

En matière d'assainissement deux nouveautés importantes :

La mise en service en juin 2013 de la nouvelle station d'épuration de Kerran et le raccordement au réseau d'assainissement collectif des secteurs, route de Quéhan, Chemin du passeur et partiellement Kernivilit.

Le projet dans ce secteur ostréicole hautement sensible, est jugé prioritaire depuis...1998

Enfin le SMABQP a mandaté le bureau d'étude IRH qui propose des solutions aux difficultés techniques liées à la configuration des lieux. Les travaux d'un coût avoisinant 600 000 € devraient débiter cet automne, cela supprimera les risques liés aux installations individuelles plus ou moins performantes et très proches du rivage.

Pour nos eaux de baignade qui sont classées A et B, la surveillance et la gestion active sont reconduites dans le cadre d'un programme sur trois ans.

Notre commune a obtenu en 2012 la certification « Démarche Qualité Eaux de Baignade » et il est important de ne pas relâcher la vigilance afin de conserver ce gage de qualité reconnu par les élus des communes littorales, des stations classées et touristiques et par le ministère de l'écologie, du développement durable et de la mer.

Ce logo officiel va s'afficher en différents points de la commune dès cet été et nous l'espérons pour au moins trois saisons.



Notre volonté de préserver et de mettre en valeur le patrimoine maritime permettra, je l'espère, le maintien et le développement des activités liées à la mer, ce qui est très important pour notre économie locale, notre santé et notre cadre de vie.

Alain Lavacherie

Travaux : Station d'épuration de Kerran



Depuis plusieurs années nos 3 communes attendent la réhabilitation de la station d'épuration.

Le 5 juin, en présence de Monsieur Le Préfet du Morbihan, des maires de la CC3R (Crac'h, Locmariaquer et Saint-Philibert), le Syndicat mixte Auray, Belz,

Quiberon, Pluvigner (ABQP) a rappelé qu'il s'était engagé à livrer la nouvelle structure au mois de juin 2013. Les travaux ayant commencé en septembre 2012, la nouvelle station a été mise en eaux et est entrée en fonction, comme promis, au mois de juin.

Elle aura coûté 6,7 millions € hors taxes au SMABQP. Construite sur le territoire de la commune de Saint-Philibert, à l'emplacement de l'une des deux lagunes qui constituaient l'ancienne station, elle permettra de traiter les eaux usées de 21500 équivalents habitants, soit ceux de Saint-Philibert, de Locmariaquer et une partie de ceux de Crac'h.

La nouvelle station, grâce à l'évolution des techniques, rejettera une eau infiniment plus propre que celle qui arrivait dans la rivière d'Auray après filtration dans les deux lagunes.

Kerran est la 1^{ère} station d'épuration équipée du procédé exclusif Carboplus® développé par SAUR pour éliminer les micropolluants, les produits phytosanitaires, les résidus médicamenteux, la matière organique, les produits générateurs de goûts et d'odeurs et l'ammonium.

Cette élimination faite par voie biologique n'entraîne aucun impact sur l'environnement.

La nouvelle structure s'inscrit dans le cadre de la directive eaux résiduaires urbaines.

Michèle Escats



VIE Municipale

Réalisation d'un petit lotissement

La commune envisageait de réaliser un lotissement d'une vingtaine de lots derrière la maison de retraite ainsi que la construction d'une école. Le PLU a été attaqué, de ce fait, le projet Bois du Dolmen est désormais en stand by.

Parallèlement, les effectifs de l'école stagnent, voire régressent.

Afin de répondre à toutes les demandes de jeunes couples qui attendent de pouvoir réaliser leur projet de vie par la construction de leur habitation à Saint-Phil, nous avons décidé de réaliser un petit lotissement de 7 lots situé allée des Goélands.

Deux élus sont contre ainsi que quelques résidents habitant à proximité.

Nous souhaitons que notre commune accueille des jeunes ménages avec enfants pour permettre le maintien de notre école avec toutes ses classes.

Ce choix, je le cautionne.

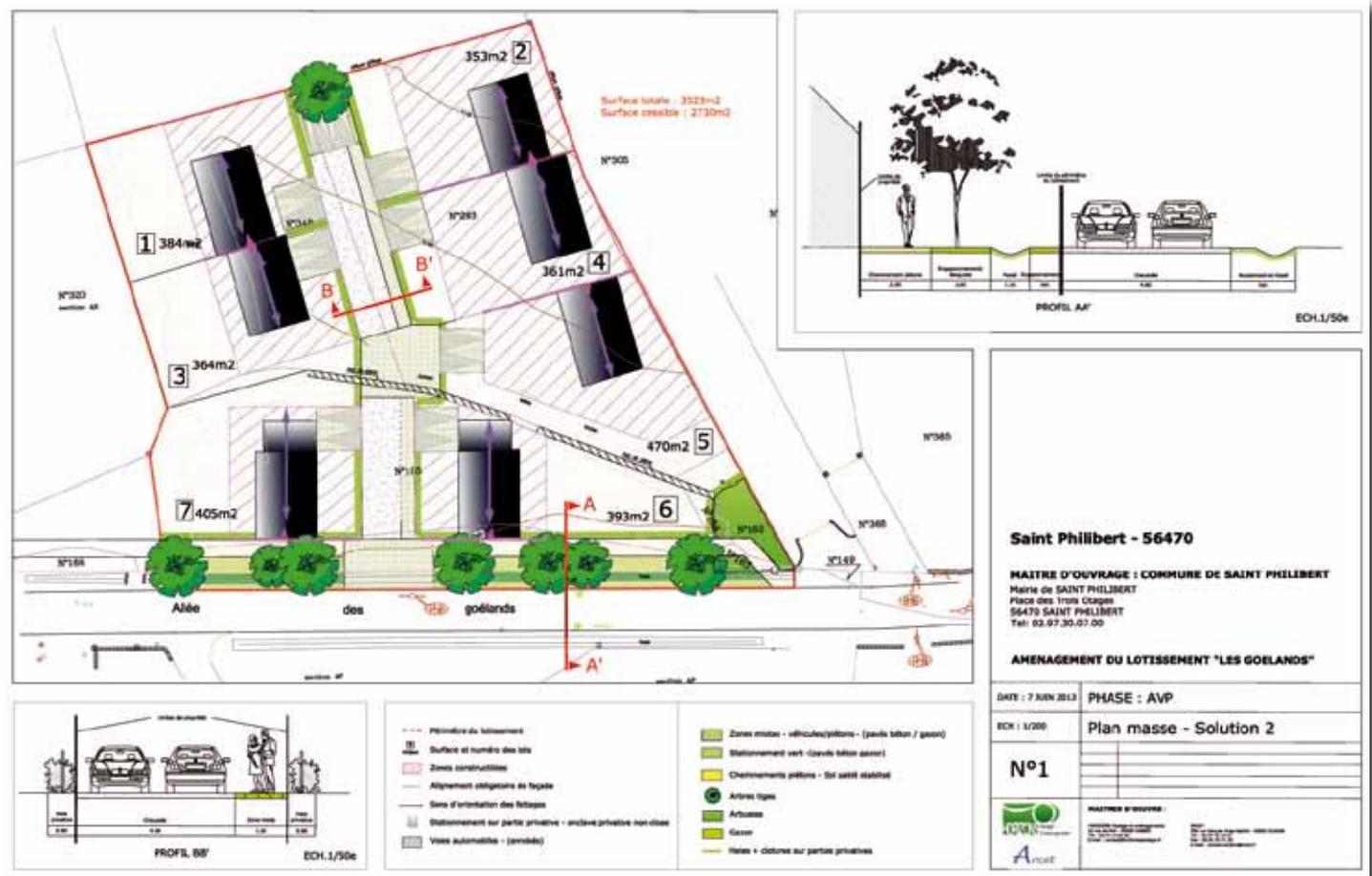
Le Maire - Didier Robic



Clôture en ganivelle

Chemins piétons

Enclaves privées



Saint Philibert - 56470

MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE SAINT PHILIBERT
 Maire de SAINT PHILIBERT
 Place des 11ms Otages
 56470 SAINT PHILIBERT
 Tel: 02.97.30.07.00

AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT "LES GOELANDS"

DATE : 7 JUIN 2013 PHASE : AVP

ECH : 1/200 Plan masse - Solution 2

N°1

MAÎTRE D'OUVRAGE :

Repas des aînés 2012

Chaque année, à l'invitation de la municipalité, les aînés de la commune se sont retrouvés autour d'un repas le dimanche 16 décembre 2012 dans la salle Le Mousker. 190 personnes, dont 20 résidents de la maison de retraite Plaisance Océan, se sont déplacés pour partager ce moment traditionnel de convivialité, auquel le Député M. Philippe le Ray a également participé.

C'est toujours un réel plaisir de voir les aînés fidèles et souriants lors de cette journée. Ont été honorés cette année, le doyen du repas et de la commune. M. Edouard Bouchard 94 ans et Mme Adrienne Tanguy 90 ans, doyenne du repas, un magnifique bouquet a été remis à M. Bouchard et un rosier pour Mme Tanguy. Un colis a été livré aux personnes dans l'impossibilité de se déplacer.

Il est souvent difficile de bien vieillir, mais cela relève d'une responsabilité que l'on doit tous partager, chacun ayant la capacité d'apporter quelque chose à la société. On peut citer l'écrivain Jacques Salomé :

« Vieillir ensemble, ce n'est pas ajouter des années à la vie mais donner de la vie aux années ».

Mais revenons au déjeuner. Un apéritif agréablement d'amuse-bouches divers et des plats remarquablement préparés suivi d'un menu festif a satisfait pleinement les papilles des convives. Tout au long du repas, les participants ont pu apprécier la prestation du groupe Confidence. Le temps a passé trop vite et ce n'est qu'en fin d'après midi que toutes et tous se sont séparés, après avoir partagé ces moments simples de bonheur, que l'on aime déguster sans retenue. Cette journée demeurera agréable dans le cœur des invités, et sera le ciment d'une solidarité et d'une convivialité indispensables à l'époque ou nous vivons.

François Le Cotillec



Collecte Alimentaire 2013

Encore une fois, plusieurs Saint-Philibertains, membres ou non d'associations, ont participé avec enthousiasme à la collecte alimentaire dans le hall d'INTERMARCHÉ le samedi 30 avril.

La collecte a eu lieu de 9h00 à 18h00. L'engagement des bénévoles et la générosité des personnes, ont fait de cette journée un immense succès. La totalité

des denrées a été remise au centre communal d'action sociale (CCAS) soit environ 900kg.

On peut s'étonner qu'en ces temps difficiles, les gens puissent être aussi généreux, mais ce soutien aux familles démunies démontre un réel élan de solidarité. Un grand merci à tous ces donateurs.

Ces denrées seront distribuées aux familles démunies tout au long de l'année.

En tant qu'adjoint en charge des affaires sociales de la commune, je remercie chaleureusement tous ceux qui par leur geste contribuent à construire une si belle chaîne de solidarité.

François Le Cotillec

Enquête INSEE

L'INSEE réalise, entre le 17 juin 2013 et le 20 décembre 2013, une enquête sur le logement en France.

L'objectif est de décrire le parc de logements et les conditions d'occupation par les ménages de leur résidence principale.

L'enquête permet également de mesurer le coût du logement pour un ménage dans une grande variété de situations.

Dans notre commune, quelques ménages

seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez.

Partenariat entre le CCAS et le service de téléassistance Présence Verte



Présence Verte est un service de téléassistance des personnes, c'est à dire un service d'aide à distance fonctionnant 24 h / 24 et 7 jours / 7 dont l'objectif est de permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie (isolées, âgées...). Grâce à Présence Verte, 1^{er} réseau de téléassistance en France, les personnes continuent à vivre chez elles en toute sécurité. Fiable et efficace, ce système est simple d'utilisation.

Présence Verte Pays d'Ouest, opérateur de proximité (siège social à Vannes) avec des conseillers techniques dans tous les départements et professionnel (Label Qualité obtenu en 2009) vous garantit un tarif

mensuel tout compris et sans contrainte :

- Location du matériel, abonnement à la centrale d'écoute, suivi et maintenance technique inclus et accès au service de convivialité Isabelle.
- Pas de préavis, pas de frais de résiliation et pas de durée d'engagement minimum.

En vous adressant au CCAS, vous bénéficiez grâce à notre convention de partenariat d'une exonération partielle des frais d'installation et de mise en service : soit 24.50 € au lieu de 49 €.

Pour tout renseignement et une démonstration gratuite. Contactez votre Mairie ou PRESENCE VERTE au 02 97 46 51 23 ou sur le site internet : www.presenceverte.fr

Détecteur de fumée
relié à votre téléassistance

- 1 Alarme**
- 2 Dialogue**
- 3 Intervention et secours**

LE SAVEZ-VOUS ?

- 1 incendie toutes les 2 minutes
- 70% des incendies mortels se produisent la nuit
- 80% des décès résultent d'une intoxication par inhalation de fumée

présence verte

QUE DIT LA LOI ?

- LES DÉTECTEURS DE FUMÉE SONT OBLIGATOIRES. LES FRANÇAIS ONT JUSQU'EN MARS 2015 POUR S'ÉQUIPER D'AU MOINS 1 DÉTECTEUR DE FUMÉE. (Loi Morange et Mollet du 9 mars 2011)
- LE NON RESPECT DE CETTE LOI PEUT ENTRAÎNER LA DÉCHÉANCE DU CONTRAT D'ASSURANCE. (Code LTES 11 du code des assurances.)

Les atouts du service et du système «détecteur-avertisseur de fumée communicant» ?

- connecté à une centrale d'écoute 24/24
- évaluation de l'urgence et des besoins
- maintenance (pile, test de fonction...) prise en charge par Présence Verte
- recommandé par les professionnels de santé
- norme NF
- protection des biens en cas d'absence
- 50% de réduction d'impôts* sur les frais d'installation

IDÉAL POUR LES PERSONNES
VULNÉRABLES - MAL ENTENDANTES
À MOBILITÉ RÉDUITE - MAL VOYANTES

Contactez votre agence locale
Quand au numéro de 02 97 46 51 23

Morbihan 02 97 46 51 23	Ille-et-Vilaine 02 99 01 81 07
Côtes d'Armor 02 96 78 87 42	Finistère 02 98 85 78 80

Numéro d'urgence de Lutte-Évacuation
02 41 31 77 00

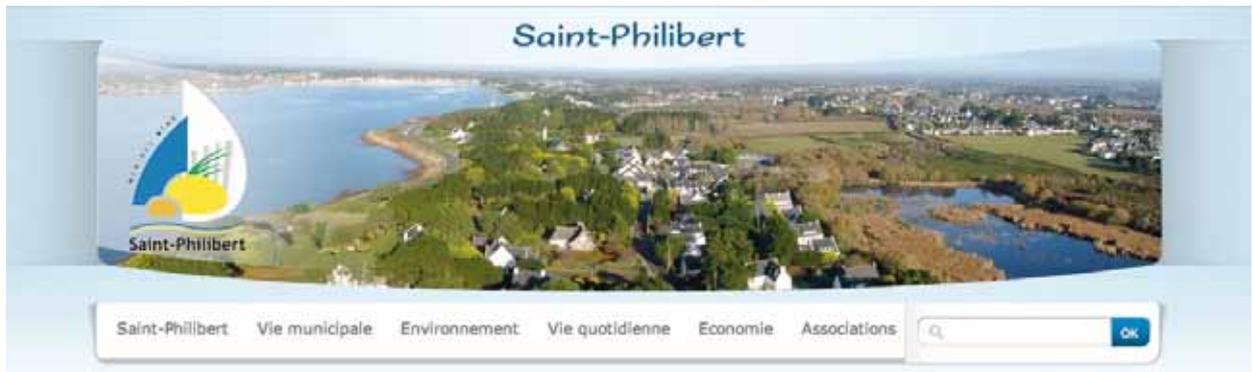
www.presenceverte.fr

NOUVEAUTÉS

Un matériel adapté à vos besoins pour vous sécuriser :

- Le Détecteur de fumée (obligatoire en 2015) connecté par radio à la téléassistance Présence Verte : avantage de l'alarme et l'alerte à notre centrale d'écoute (puis rappel, réseaux, secours...). Ce système protège également votre habitation en cas d'absence.
- Le Bracelet détecteur de chutes :

Il déclenche l'alarme et la procédure de secours automatiquement en cas de chute brutale. Exemple : l'abonné chute dans un escalier avec perte de connaissance : le bracelet déclenchera automatiquement la procédure d'alarme.



Site Internet

Depuis février 2013, la commune est présente sur la toile sous un nouveau format.

Plus convivial et plus ludique, ce nouveau site a pour objectif d'informer, expliquer et promouvoir ce qui est fait par la municipalité mais aussi par les différents acteurs locaux, associatifs ou autres.

Dans cette nouvelle version, vous trouverez nombre d'informations et de liens permettant

d'accéder directement aux informations et aux formulaires recherchés.

« Ouverte 24h sur 24 », cette vitrine sur le web est également un moyen d'entrer en relation avec la mairie grâce à sa rubrique contact.

<http://www.saintphilibert.fr>

Un « label adresse » de la poste pour la commune

Le 3 avril 2013, la commune de Saint-Philibert a reçu le « label adresse » d'argent. Ce label récompense la commune pour ses actions en matière de dénomination et numérotation des voies et/ou lieux-dits, d'actualisation de la signalétique, ceci sur les conseils du service de la Poste.

Donner un nom et des numéros à toutes les voies garantit à chacun une bonne accessibilité et permet d'avoir un accès optimisé à un grand nombre de services comme les secours, livraisons etc... et bien-sûr de recevoir son courrier dans les meilleures conditions.



Recensement Militaire

Tout citoyen âgé de 16 ans, fille et garçon, est tenu de se faire recenser.

POURQUOI, QUAND ET COMMENT SE FAIRE RECENSER ?

Des réponses simples pour une action simple.

Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Quand ?

Tous les français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils attei-

gnent 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Comment ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile en présentant sa pièce d'identité.

Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple).

Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation



(celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.

Pièces à fournir :

- Livret de famille des parents.
- S'adresser à la mairie du domicile.
- Attestation d'accueil des étrangers.

Liste des justificatifs à demander en mairie.

S'adresser à la mairie du domicile.

Nouvelle Intercommunalité du Pays d'Auray : Mai 2013

L'organisation des intercommunalités du Pays d'Auray va évoluer en 2014.

Les communautés de communes de la Ria d'Étel, d'Auray Communauté, des Trois Rivières et de la Côte des Mégalithes vont fusionner pour former une nouvelle Communauté de Communes à 24 communes afin de répondre aux principaux objectifs de la loi du 16 décembre 2010 (réforme des collectivités territoriales) qui visent à simplifier, rationaliser l'organisation intercommunale en France, mais également et surtout à permettre aux collectivités d'être en capacité de répondre aux défis de demain en s'organisant collectivement.

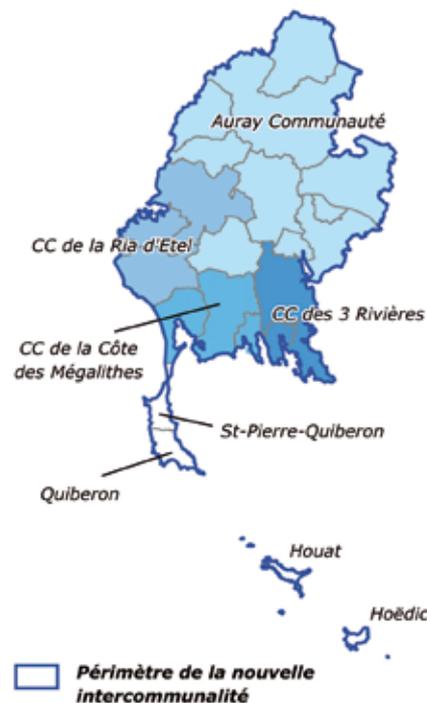
Cette nouvelle organisation va permettre de :

- Clarifier et simplifier les instances et compétences territoriales à l'échelle du Pays : une seule Communauté de Communes pour 87 000 habitants.

- Constituer un interlocuteur de poids vis-à-vis des collectivités partenaires (département, Région, Etat et Union Européenne) et des deux agglomérations voisines de Vannes et Lorient.
- Accroître la capacité financière et opérationnelle du territoire à porter des projets ou services structurants. Aménagement du Pôle d'échange multimodal de la gare TGV d'Auray, développement du numérique, services aux populations.
- Accroître la capacité de négociation en matière de commande publique.
- Pouvoir faire face collectivement aux conséquences de la situation des finances publiques sur les ressources allouées aux collectivités ou sur les efforts qui leur seront demandés.

Depuis de nombreux mois, l'ensemble des communes représentées par leur maire et collègues élus se réunissent

à de nombreuses réunions de travail pour que ce projet devienne une réalité effective au 1^{er} janvier 2014.



Perception de la Taxe de Séjour

Les loueurs professionnels ou occasionnels, louant tout ou partie de leur habitation, sont invités à collecter et reverser la taxe de séjour.

Cette taxe de séjour, due par les locataires de meublés, chambres, gîtes ou clients d'hôtels et campings, finance les actions de promotion de notre commune et participe aux dépenses d'accueil des estivants. Elle est perçue du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Le montant de cette taxe, calculé par nuit et par personne, est le suivant pour 2013 :

- Hôtels 2 étoiles 0.50 €
- Hôtels 3 étoiles 0.75 €
- Hôtels 4 étoiles luxe et 4 étoiles 1.00 €
- Meublés de tourisme 0.45 €
- Terrains de camping 1 et 2 étoiles 0.20 €
- Terrains de camping 3 et 4 étoiles 0.40 €

GRATUIT POUR :

- Les enfants de moins de 13 ans - centres de vacances - collectivités - bénéficiaires de l'aide sociale.
- Les personnes en déplacement professionnel - les hébergements familiaux.
- Les locataires à l'année redevables de la taxe d'habitation.

Dès la fin de saison estivale, vous pouvez transmettre votre décompte en mairie, selon le modèle ci-dessous.

CALCUL DE LA TAXE DE SEJOUR (Adultes et enfants de + de 13 ans)

NOM DU PROPRIETAIRE :

Adresse de la location :

Date	Nombre de personnes	Durée du séjour (en jours)	Tarif unitaire	TOTAL

(calcul/contrat = nombre de personnes x nombre de jours x tarif suivant la catégorie ci-dessus)

OU Nombre de nuitées x tarif unitaire =

OU : location confiée intégralement à l'agence immobilière

Commémoration du 8 mai 2013



En ce 68^{ème} anniversaire de la Victoire qui marqua la fin de la guerre en Europe, nous rendons hommage à tous les soldats alliés et français de la Métropole et des territoires d'Outre-Mer, aux volontaires de la Résistance, à tous ceux qui, sur terre, sur mer et dans les airs, unirent leurs forces pour vaincre le fascisme et le nazisme.

Dès juin 1940, le Général De Gaulle, refusant l'armistice du Maréchal Pétain, s'exile à Londres et devient Chef de la France Libre et de la Résistance extérieure. La nécessité de se rassembler devient évidente. Se rendant à Londres en octobre 1941, Jean Moulin, préfet réfractaire, s'exprimera en ces termes :

« Pour agir, il faut être fort et pour être fort il faut s'unir, c'est aussi ce que veut le Général de Gaulle ».

Cette union se fera le 27 mai 1943, rue du Four à Paris, sous le nom de C.N.R., le Conseil National de la Résistance, évènement essentiel de notre



histoire qui unifiera non seulement les forces résistantes de l'Intérieur et de l'Extérieur, mais aussi ouvrira les chemins du renouveau dont les premiers objectifs furent de bouter hors de France les envahisseurs du régime nazi, et mettre en place un régime républicain. En Métropole, avant le 27 mai 1943, il y avait des résistants, après il y a la Résistance. Dès lors, le combat change d'âme et l'espoir de camp.

Plusieurs hommes de notre commune ont rejoint la Résistance, Benoît Camenen âgé de 16 ans, aujourd'hui disparu, Albert Le Gal mort sur le front de Plouharnel, l'Abbé Joseph Martin membre du réseau Pat O'Leary chargé de rapatrier vers l'Angleterre les pilotes alliés abattus, mort en déportation à Bergen-Belsen, Georges Camenen membre du réseau Confrérie Notre-Dame dirigé par le Colonel Rémy et qui périt dans le four crématoire du camp de Neuengamme près d'Hambourg, Pierre Le Morillon actuel secrétaire départemental de l'UFAC, jeune instituteur de notre école publique, comme le fut Maurice Archambault, Roger Matière tué dans les combats de la région lorientaise.

Tous les êtres humains disparus, tués sur les champs de bataille, exterminés dans les camps de concentration, morts en captivité ou écrasés sous les bombardements, massacrés, torturés ou fusillés pour actes de Résistance, méritent notre respect et la fidélité de notre souvenir.

Gardant dans leur mémoire et leur cœur le souvenir de 14/18, aucun d'entre eux n'aimait la guerre, sentiment exprimé par Robert Desnos, résistant de la première heure, mort dans le camp de Térésienstadt en Tchécoslovaquie le 6 juin 1945, dans son poème intitulé « Ce cœur qui haïssait la guerre ».

Les associations d'Anciens Combattants UFAC et UNACITA de Saint-Philibert



CE CŒUR QUI HAÏSSAIT LA GUERRE

Ce cœur qui haïssait la guerre.

Voilà qu'il bat pour le combat et la bataille !

Ce cœur qui ne battait qu'au rythme des marées, à celui des saisons à celui des heures du jour et de la nuit,

Voilà qu'il se gonfle et qu'il envoie dans les veines un sang brûlant de salpêtre et de haine,

Et qu'il mène un tel bruit dans la cervelle que les oreilles en sifflent,

Et qu'il n'est pas possible que ce bruit ne se répande dans la ville et la campagne,

Comme le son d'une cloche appelant à l'émeute et au combat.

Ecoutez, je l'entends qui me revient renvoyé par les échos.

Mais non, c'est le bruit d'autres cœurs, des millions d'autres cœurs battant comme le mien à travers la France.

Ils battent au même rythme pour la même besogne tous ces cœurs.

Leur bruit est celui de la mer à l'assaut des falaises, et tout ce sang porte dans des millions de cervelles,

Un même mot d'ordre :

Révolte contre Hitler et mort à ses partisans.

Pourtant, ce cœur haïssait la guerre et battait au rythme des saisons.

Mais un seul mot : Liberté, a suffi à réveiller les vieilles colères.

Et des millions de Français se préparent dans l'ombre à la besogne que l'aube proche leur imposera.

Car ces cœurs qui haïssaient la guerre battaient pour la liberté, au rythme même des saisons et des marées, du jour et de la nuit.

Vive la République, vive la France en paix.

Robert Desnos

Police Municipale

Mutualisation de la Police Municipale

Suite à la convention établie et signée par les Maires de Crac'h, Locmariaquer et Saint-Philibert et de M. le Préfet du Morbihan, les postes de Police Municipale respectifs aux trois communes ont procédé conformément aux textes en vigueur à la mutualisation de leur service.

La mutualisation est une démarche volontaire des Maires, cette convergence d'intérêt permettra entre autre une efficacité des effectifs, une réduction sur les coûts de fonctionnement et contribuera sans nul doute à une amélioration de la qualité du service public.

La mise en place de cette nouvelle architecture institutionnelle vient s'inscrire dans le cadre de l'évolution quasi permanente de la Police Municipale.

Les agents pourront par ailleurs se renforcer pour des missions d'ilotage et de patrouille sur les secteurs des trois communes et intervenir sur des missions qui nécessitent la présence de plusieurs agents.

Il semble pertinent face à un métier en constante évolution avec des missions aussi nombreuses que variées de mettre en place, avec la volonté commune des Maires, cette convention garante des principes de proximité, particulièrement en matière de sécurité publique.

Cette démarche est innovante puisqu'il s'agit de la première mutualisation des moyens de Police Municipale en Bretagne.



Prévention routière

Comme les années passées, la Police Municipale des communes de Crac'h, Locmariaquer et Saint-Philibert est intervenue dans le cadre de la prévention routière auprès des élèves de CM1 et CM2.

Ces derniers ont participé à un test théorique puis ont évolués sur la piste vélo. Le meilleur élève (théorie + pratique), Paul Echassoux a été sélectionné pour la finale départementale qui s'est déroulée le 19 juin à Kervignac.



RAPPEL CODE DE LA ROUTE

A l'arrière jusqu'à 10 ans

Votre enfant à moins de 10 ans ? Sa place est à l'arrière du véhicule. La place la plus sûre est d'ailleurs la place arrière centrale si le siège est équipé d'une ceinture trois points. A cette place, l'enfant est protégé des chocs latéraux et frontaux. Deux dérogations à ce principe :

- L'une pour le dispositif bébé « dos à la route » qui peut être placé sur le siège du passager avant. La désactivation de l'airbag passager est alors obligatoire, car son déclenchement brutal pourrait grièvement blesser votre bébé.

- L'autre pour le cas où la voiture ne dispose pas de sièges arrière ou lorsque ces sièges sont momentanément inutilisables, non équipés de ceinture de sécurité ou déjà occupés par des enfants de moins de 10 ans installés dans leur dispositif de retenue.

! En voiture, lors d'une collision à 50 km/h, la violence de l'impact équivaut à une chute du 3^{ème} étage d'un immeuble, soit environ 10m !

Le conducteur est redevable de l'amende s'il transporte des mineurs de moins de 18 ans non attachés, de moins de 10 ans à l'avant du véhicule ou sans dispositif de retenue. (Contra-vention de 4^{ème} classe : 135 €)

Plus d'info :

www.preventionroutiere.asso.fr

CONCOURS GASTOUNET

Les élèves de Grande Section et CP ont participé au concours Gastounet organisé par la Sécurité Routière du Morbihan.

Il s'agit de réaliser un dessin sur le thème de la Sécurité Routière. Sur les 22 participants, le jury communal présidé par Madame Escats, Adjointe à la culture, a sélectionné trois dessins. Ces derniers participeront à la finale départementale.

Le gardien de Police Fabien Madec

L'école Pierre Jakez Helias

Sport, Art et Gastronomie...

En cette fin d'année scolaire, les activités n'ont pas manqué pour les élèves de l'école. Parmi elles, la voile, le roller, les rencontres « chorale », la visite de la boulangerie par la classe de CE, le séjour en Loire Atlantique des élèves de CM,...

Une exposition, du 1^{er} juillet au 31 août, va également présenter les productions artistiques des élèves de la petite section au CP sur le thème « Ici, c'est aussi ailleurs ».

L'exposition se tiendra dans les locaux de la Médiathèque.

Que vous viviez sur la commune ou que vous y soyez en vacances, visitez l'exposition et laissez une trace de votre passage (dessin, texte, objet,...) en nous racontant « votre » ailleurs. Votre témoignage élargira encore davantage les esprits curieux des enfants de l'école !

Notre visite à la boulangerie

« Jeudi 23 mai, Monsieur Lemasson nous a invités dans son fournil.

Il y avait deux pétrins : dans l'un, il y avait la pâte pour les baguettes « tradition ». Pour cela, il avait fallu de l'eau, de la farine, de la levure et du sel de Guérande. Avec cette pâte, nous avons préparé des boules de 80 grammes. Le boulanger les a cuites et nous les a apportées le lendemain, pour la cantine.

Nous avons aussi appris à rouler la pâte à croissant. Comme surprise, Monsieur Lemasson nous avait préparé des brioches au sucre. Nous avons tous adoré !

Nous remercions beaucoup Monsieur et Madame Lemasson pour leur gentillesse ».

Représentation chorale

Les CM1 et CM2 de l'école PJ Hélias pendant la représentation chorale très réussie du vendredi 24 mai, organisée avec les écoles de La Trinité sur mer et Plouharnel.

L'amicale des parents a offert à l'issue du spectacle le pot de l'amitié avec tous les enfants et parents présents.

L'équipe enseignante

Les élèves de CE1/CE2



• Les CE s'essaient au dur métier de boulanger

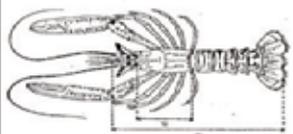
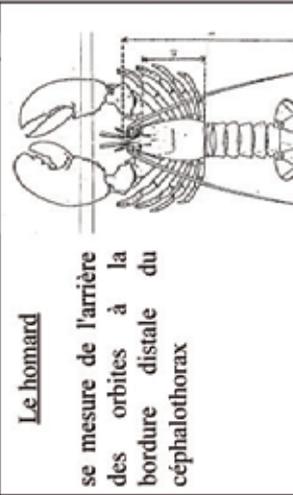


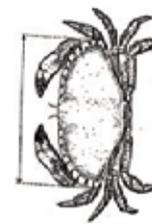
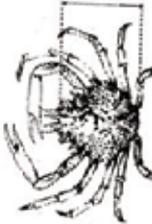
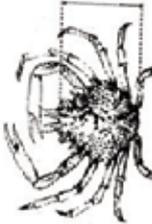
La pêche à pied de loisir

La pêche à pied des coquillages est permise toute l'année du lever au coucher du soleil. Cependant, elle peut être provisoirement fermée en raison de la dégradation naturelle ou non du milieu (phycotoxines, contamination micro-biologique par exemple) rendant les coquillages impropres à la consommation.

Cette pêche est normalement pratiquée à la main, les instruments autorisés pour la pêche des coquillages ensablés sont les pelles, couteaux et crochets. Il est interdit d'utiliser masque, tuba et combinaison de plongée.

Le ramassage des coquillages est interdit à moins de 15 m des zones conchylicoles. Les parcs sont des espaces du D.P.M découverts ou non, concédés par l'État aux ostréiculteurs en contrepartie d'une redevance annuelle. Ces professionnels sont autorisés à y semer et cultiver des coquillages (huîtres, coques, palourdes...) en surface ou sous le sable.

<p>La langoustine se mesure du rostre à la queue</p> 	<p>Le homard se mesure de l'arrière des orbites à la bordure distale du céphalothorax</p> 
---	--

<p>Le crabe se mesure dans la longueur totale de la carapace dans la plus grande dimension</p> 	<p>L'araignée se mesure des rostrès à la bordure postérieure de la carapace</p> 	<p>Le coquillage se mesure à partir de leurs deux extrémités</p> 	<p>Le bulot se mesure dans le sens de la longueur</p> 
---	--	---	--

Crustacés		Tailles réglementaires	Réglementation particulière
Anatife (pouce-pieds)	Pollicipes cornucopiae	-	3kg par jour et par personne - Interdit Juillet et Août de chaque année - Périodes autorisées selon calendrier professionnel
Araignée de mer	Maia squinado	12 cm	6 par jour et par personne en plongée
Bouquet	Palaemon serratus	5 cm	Autres que bouquet : 3cm
Etrille	Polydora henslowi	6,5 cm	
Homard *	Homarus gammarus	8,7 cm	Longueur céphalo-thoracique
Langoustine rouge *	Palinurus spp.	11 cm	Longueur céphalo-thoracique
Langoustine	Nephrops norvegicus	9 cm	Longueur totale
Oursin	Paracentrotus lividus	5,5 cm piquants exclus	Golfe du Morbihan : à la main ou au couteau, équipement respiratoire (autonome ou non) interdit - 3 douzaines par jour et par personne maximum
Tourteau	Cancer pagurus	13 cm	
Coquillages		Tailles réglementaires	Réglementation particulière
Bulot (buccin)	Buccinum undatum	4,5 cm	
Coque	Cerastoderma edule	3 cm	
Coquille St-Jacques	Pecten maximus	11 cm	Interdit entre le 15 mai et le 30 septembre - à la main uniquement - 30 coquilles maximum - Périodes autorisées selon calendrier professionnel
Couteau	Ensis spp. Pharus legumen	10 cm	
Huître creuse	Crassostrea gigas	5 cm	
Huître plate	Ostrea edulis	6 cm	Interdit 1 ^{er} mai au 31 août de chaque année
Huîtres plates en baie de Quiberon : La pêche des huîtres sur le gisement de Penhièvre est particulièrement réglementée. Elle doit être pratiquée à la main ou, à l'exclusion de tout autre engin, à l'aide d'un haveneau (ouverture maximale 40 cm, longueur maximale du filet 40 cm, mailage 40 mm au carré, manche de 2 m maximum). L'usage d'engins gonflables est interdit, caisse à fond vitré autorisée. Pêche limitée à 180 huîtres maximum par personne et par jour, taille minimale 6 cm.			
Moule	Mytilus edulis	4 cm	
Ormeau	Haliotis spp.	9 cm	Interdit du 15 mai au 31 août de chaque année - 20 ormeaux par jour et par personne - Pêche sous-marine interdite toute l'année
Palourde européenne	Ruditapes decussatus	4 cm	Palourde rose (Venerupis rhomboïdes) : 4 cm aussi
Palourde japonaise	Ruditapes philippinarum		
Poulpe	Octopus vulgaris	750 g	
Praire	Venus verrucosa, mercenaria mercenaria	4,3 cm	
Telline	Donax spp.	2,5 cm	
Vanneau-pétoncle	Chlamys spp.	4 cm	
Vernis	Callista spp.	6 cm	Olives de mer - 2 kg/jour/personne

Règle générale : Décret n° 90.618 modifié du 11 juillet 1990

Est considérée comme pêche maritime de loisir la **pêche dont le produit est destiné à la consommation exclusive du pêcheur et de sa famille** et ne peut être colporté, exposé ou vendu sous quelque forme que ce soit. Cette pêche peut être exercée **soit à pied** sur le domaine public maritime (D.P.M), **soit à partir de navire** (Réglementation soumise aux navires immatriculés), **soit en action de nage ou en plongée** (Réglementation liée à la pêche sous-marine). **Toute infraction à ces interdictions est susceptible d'entraîner des condamnations pénales** (amende allant jusqu'à 1 500 €, 3 000 € en cas de récidive).

Protéger et respecter le milieu marin : Le littoral français est vaste et comporte des espaces où une réglementation particulière peut s'appliquer. C'est le cas dans le Morbihan (Voir tableaux). Pour préserver la ressource, il est imposé de ne pêcher que des quantités raisonnables (3 kg maximum recommandée sauf si la réglementation précise des quantités différentes) en fonction d'une consommation immédiate. **L'ablation de la partie inférieure de la nageoire caudale** est obligatoire pour notamment les espèces repérées par l'étoile *.

A partir de navires (arrêté DRAM n° 7/74)

Les seuls engins autorisés sont les suivants :

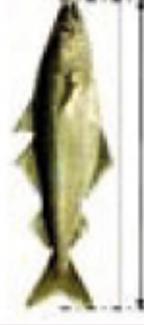
- ▶ Des lignes grées sous condition que l'ensemble des lignes utilisées en action de pêche soit équipé au maximum de douze hameçons, un leurre étant équivalent à un hameçon
 - ▶ Deux palangres munies chacune de 30 hameçons au maximum.
 - ▶ Deux casiers ▶ Une foëne ▶ Une époussette
 - ▶ Un filet maillant calé d'une longueur maximale de 50 mètres ou un filet trémail d'une longueur maximale de 50 mètres et d'une hauteur maximale de 2 mètres en pêche et maillage minimum de 60 mm maille étirée, sauf dans la partie des eaux salées des estuaires et embouchures des fleuves et rivières affluant à la mer (interdit au trémail).
 - ▶ D'un carrelat par navire et de trois balances par personne embarquée.
- Les bouées des casiers, trémaills et palangres doivent porter les initiales du quartier et numéro d'immatriculation du navire.
- ▶ Il est **interdit** de détenir et d'utiliser tout **vire-casier, vire-filet, treuil**, potence mécanisée ou mécanisme d'assistance électrique ou hydraulique permettant de remonter les lignes de pêche et engins de pêche à bord. Toutefois, la détention et l'utilisation d'engins électriques de type **vire-lignes électriques** ou moulins électriques est autorisée dans la limite de trois engins électriques par navire, d'une puissance maximale de 800 watts chacun.

Pêche sous-marine : voir le site <http://www.morbihan.equipement-agriculture.gouv.fr>

Dans le département du Morbihan, il est possible d'obtenir de plus amples renseignements relatifs à la réglementation particulière de certaines zones et de certaines espèces, au classement sanitaire ou à la localisation des concessions ostréicoles auprès des services de la Délégation à la Mer et au Littoral aux adresses suivantes :

Site internet DDTM : <http://www.morbihan.equipement-agriculture.gouv.fr>
Lorient - 88 Av. de la Perrière (02.97.37.16.22) **Auray** - 18 Rue Abbé J. Martin (02.97.24.01.43)
Vannes - 113 rue du Commerce (02.97.68.12.13)

Espèces		Tailles minimales
Anchois	<i>Engraulis encrasicolus</i>	12 cm
Bar commun *	<i>Dicentrarchus labrax</i>	42 cm
Chinchard	<i>Trachurus spp.</i>	15 cm
Congre	<i>Conger conger</i>	60 cm
Dorade grise *	<i>Spondyliosoma cantharus</i>	23 cm
Dorade rose *	<i>Pagellus bogaraveo</i>	
Dorade royale *	<i>Sparus aurata</i>	
Lieu jaune *	<i>Pollachius pollachius</i>	30 cm
Lieu noir *	<i>Pollachius virens</i>	35 cm
Limande	<i>Limanda limanda</i>	20 cm
Limande sole	<i>Microstomus kitt</i>	25 cm
Lotte	<i>Lophius piscatorius</i>	50 cm
Maquereau *	<i>Scomber spp.</i>	20 cm
Merlan	<i>Merlangius merlangus</i>	27 cm
Merlu	<i>Merluccius merluccius</i>	27 cm
Mulet	<i>Mugil spp.</i>	30 cm
Orphie	<i>Belone belone</i>	30 cm
Piic/carrelat	<i>Pleuronectes platessa</i>	27 cm
Rouget barbet/roche	<i>Mullus spp.</i>	15 cm
Sardine	<i>Sardina pilchardus</i>	11 cm
Sole *	<i>Solea spp.</i>	24 cm
Turbot	<i>Psetta maxima</i>	30 cm



La taille des poissons se mesure du bout du museau à l'extrémité de la nageoire caudale

Le tableau ci-contre ne présente pas les tailles de tous les poissons répertoriés dans l'arrêté du 26 octobre 2012.

Ti'bus CC3R CIRCUIT 1 - Aller bateau et centres bourgs

Ti'bus CC3R CIRCUIT 2 - Retour centres bourgs

Du lundi au samedi	Départements Morbihan		Correspondances Car. T.M.T. (1)	
	Hourly bus Lorient - Auray vers Port-Breton	Hourly bus Lorient - Auray et correspondances autres bus	Sens Auray vers Carnac	Sens Carnac vers Auray
CRAC'H Rue d'Abouville (Anêt TIM)	9.25			9.17
CRAC'H Mané Lann Centre Commercial	9.26			
SAINT PHILIBERT Le Chat Noir (Anêt TIM)	9.27			9.14
SAINT PHILIBERT Camping Chat Noir	9.28			
SAINT PHILIBERT Cimetière	9.31			
SAINT PHILIBERT Camping Keramo	9.33			
SAINT PHILIBERT Plage Men er Bellec (2)	9.35			
SAINT PHILIBERT Plage Kernevest (Ecole de voile)	9.37			
SAINT PHILIBERT Camping les Palmiers	9.41			
SAINT PHILIBERT Le Congrès (Anêt TIM) (3)	9.43		9.56	
CRAC'H Mané Lann Centre Commercial	9.48			
CRAC'H Camping Fort Espagnol	9.52			
CRAC'H Rue d'Abouville (Anêt TIM)	9.56		9.52	
CRAC'H Mané Lann Centre Commercial	9.59			
SAINT PHILIBERT Le Chat Noir (Anêt TIM)	10.01		9.54	
LOCMARIAQUER Camping Lann Brick	10.05			
LOCMARIAQUER Camping Ferme Fleurie	10.07			
LOCMARIAQUER Lotissement Cressidu	10.08			
LOCMARIAQUER Site des Mégalithes	10.09			
LOCMARIAQUER Office de Tourisme (4)	10.11			
LOCMARIAQUER Parking Wilson	10.13			
LOCMARIAQUER Le Guivin Embarrasade	10.15	10.30		
LOCMARIAQUER Le Guivin Embarrasade	10.40		10.25	
LOCMARIAQUER Pierres Plates (5)	10.45			
LOCMARIAQUER Camping la Falaise	10.47			
LOCMARIAQUER Camping de Kerpenhir	10.48			
LOCMARIAQUER Pointe de Kerpenhir (6)	10.50			
LOCMARIAQUER Parking Wilson	10.53			
LOCMARIAQUER Office de Tourisme (4)	10.56			
LOCMARIAQUER Lotissement du Cressidu	10.59			
LOCMARIAQUER Camping Ferme Fleurie	11.01			
LOCMARIAQUER Camping Lann Brick	11.04			
ST PHILIBERT Le Chat noir (Anêt TIM)	11.08			11.30
CRAC'H Mané Lann Centre Commercial	11.10			

Du lundi au samedi	Départements Morbihan		Correspondances Car. T.M.T. (1)	
	Hourly bus Lorient - Auray vers Port-Breton	Hourly bus Lorient - Auray et correspondances autres bus	Sens Auray vers Carnac	Sens Carnac vers Auray
CRAC'H Mané Lann Centre Commercial	11.30			
CRAC'H Camping Fort Espagnol	11.34			
CRAC'H Rue d'Abouville (Anêt TIM)	11.38			
CRAC'H Mané Lann Centre Commercial	11.41			
SAINT PHILIBERT Le Chat Noir (Anêt TIM)	11.43			
SAINT PHILIBERT Camping Chat Noir	11.44			
SAINT PHILIBERT Le Congrès (Anêt TIM) (3)	11.45			
SAINT PHILIBERT Cimetière	11.50			
SAINT PHILIBERT Camping Keramo	11.52			
SAINT PHILIBERT Plage Men er Bellec (2)	11.54			
SAINT PHILIBERT Plage Kernevest (Ecole de voile)	11.56			
SAINT PHILIBERT Camping les Palmiers	12.00			
SAINT PHILIBERT Le Chat Noir (Anêt TIM)	12.05			12.35 12.11
CRAC'H Mané Lann Centre Commercial	12.06			
LOCMARIAQUER Camping Lann Brick	12.12			
LOCMARIAQUER Camping Ferme Fleurie	12.16			
LOCMARIAQUER Lotissement Cressidu	12.17			
LOCMARIAQUER Site des Mégalithes	12.18			
LOCMARIAQUER Office de Tourisme (4)	12.20			
LOCMARIAQUER Parking Wilson	12.22			
LOCMARIAQUER Pierres Plates (5)	12.29			
LOCMARIAQUER Camping la Falaise	12.31			
LOCMARIAQUER Camping de Kerpenhir	12.32			
LOCMARIAQUER Pointe de Kerpenhir (6)	12.34			
LOCMARIAQUER Parking Wilson	12.37			
LOCMARIAQUER Office de Tourisme (4)	12.40			
LOCMARIAQUER Lotissement du Cressidu	12.43			
LOCMARIAQUER Camping Ferme Fleurie	12.45			
LOCMARIAQUER Camping Lann Brick	12.48			
ST PHILIBERT Le Chat noir (Anêt TIM)	12.52			
CRAC'H Mané Lann RD (Anêt TIM)	12.54			
CRAC'H Rue d'Abouville (Anêt TIM)	12.55			

Ti'bus CC3R CIRCUIT 3 - Aller des plages

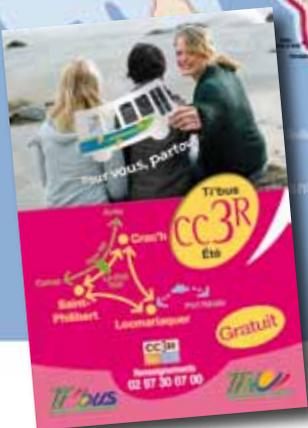
Ti'bus CC3R CIRCUIT 4 - Retours plages - bateau

Du lundi au samedi	Départements Morbihan		Correspondances Car. T.M.T. (1)	
	Hourly bus Lorient - Auray vers Port-Breton	Hourly bus Lorient - Auray et correspondances autres bus	Sens Auray vers Carnac	Sens Carnac vers Auray
CRAC'H Camping Fort Espagnol	14.30			
CRAC'H Rue d'Abouville (Anêt TIM)	14.34		14.51	
CRAC'H Mané Lann RD (Anêt TIM)	14.37		14.53	
SAINT PHILIBERT Le Chat Noir (Anêt TIM)	14.39		14.54	
SAINT PHILIBERT Camping Chat Noir	14.40			
SAINT PHILIBERT Le Congrès (Anêt TIM) (3)	14.41			
SAINT PHILIBERT Camping les Palmiers	14.44			
SAINT PHILIBERT Cimetière	14.47			
SAINT PHILIBERT Camping Keramo	14.49			
SAINT PHILIBERT Plage Men er Bellec (2)	14.51			
SAINT PHILIBERT Plage Kernevest (Ecole de voile)	14.54			
SAINT PHILIBERT Camping les Palmiers	14.58			
SAINT PHILIBERT Le Congrès (Anêt TIM) (3)	15.00			
SAINT PHILIBERT Le Chat Noir (Anêt TIM)	15.02		14.54	
LOCMARIAQUER Camping Lann Brick	15.07			
LOCMARIAQUER Kergueret	15.09			
LOCMARIAQUER Plage St-Pierre (3)	15.14			
LOCMARIAQUER Camping Ferme Fleurie	15.22			
LOCMARIAQUER Lotissement Cressidu	15.23			
LOCMARIAQUER Pierres Plates (5)	15.27			
LOCMARIAQUER Camping la Falaise	15.29			
LOCMARIAQUER Camping de Kerpenhir	15.30			
LOCMARIAQUER Pointe de Kerpenhir (6)	15.32			
LOCMARIAQUER Le Guivin Embarrasade	15.37			
LOCMARIAQUER Le Guivin Embarrasade	15.42	16.30	15.25	
LOCMARIAQUER Parking Wilson	15.44			
LOCMARIAQUER Office de Tourisme (4)	15.46			
LOCMARIAQUER Lotissement du Cressidu	15.49			
LOCMARIAQUER Camping Ferme Fleurie	15.51			
LOCMARIAQUER Camping Lann Brick	15.54			
ST PHILIBERT Le Chat noir (Anêt TIM)	15.58		16.09 16.06	
CRAC'H Mané Lann RD (Anêt TIM)	16.00		16.08 16.08	
CRAC'H Camping Fort Espagnol	16.03			
CRAC'H Rue d'Abouville (Anêt TIM)	16.07			

Du lundi au samedi	Départements Morbihan		Correspondances Car. T.M.T. (1)	
	Hourly bus Lorient - Auray vers Port-Breton	Hourly bus Lorient - Auray et correspondances autres bus	Sens Auray vers Carnac	Sens Carnac vers Auray
CRAC'H Rue d'Abouville (Anêt TIM)	16.20			16.09
CRAC'H Camping Fort Espagnol	16.24			
CRAC'H Mané Lann RD (Anêt TIM)	16.27			16.28 16.00
SAINT PHILIBERT Le Chat Noir (Anêt TIM)	16.29			16.29 16.06
SAINT PHILIBERT Camping Chat Noir	16.30			
SAINT PHILIBERT Le Congrès (Anêt TIM) (3)	16.31			16.31
SAINT PHILIBERT Plage Kernevest (Ecole de voile)	16.36			
SAINT PHILIBERT Plage Men er Bellec (2)	16.38			
SAINT PHILIBERT Camping Keramo	16.40			
SAINT PHILIBERT Cimetière	16.42			
SAINT PHILIBERT Camping les Palmiers	16.45			
SAINT PHILIBERT Le Congrès (Anêt TIM) (3)	16.48			17.09
SAINT PHILIBERT Camping Chat Noir	16.49			
SAINT PHILIBERT Le Chat Noir (Anêt TIM)	16.50			17.11
CRAC'H Mané Lann RD (Anêt TIM)	16.52			17.12
CRAC'H Camping Fort Espagnol	16.55			
CRAC'H Rue d'Abouville (Anêt TIM)	16.59			
CRAC'H Mané Lann RD (Anêt TIM)	17.02			
ST PHILIBERT Le Chat noir (Anêt TIM)	17.04			
LOCMARIAQUER Le Guivin Embarrasade	17.16	17.30		
LOCMARIAQUER Le Guivin Embarrasade	17.40		17.25	
LOCMARIAQUER Pierres Plates (5)	17.44			
LOCMARIAQUER Camping la Falaise	17.46			
LOCMARIAQUER Camping de Kerpenhir	17.47			
LOCMARIAQUER Pointe de Kerpenhir (6)	17.49			
LOCMARIAQUER Parking Wilson	17.52			
LOCMARIAQUER Office de Tourisme (4)	17.55			
LOCMARIAQUER Lotissement Cressidu	17.58			
LOCMARIAQUER Camping Ferme Fleurie	18.00			
LOCMARIAQUER Plage St-Pierre (3)	18.08			
LOCMARIAQUER Kergueret	18.13			
LOCMARIAQUER Camping Lann Brick	18.15			
SAINT PHILIBERT Le Chat noir (Anêt TIM)	18.20			
CRAC'H Mané Lann RD (Anêt TIM)	18.22			
CRAC'H Camping Fort Espagnol	18.25			
CRAC'H Rue d'Abouville (Anêt TIM)	18.29			
CRAC'H Mané Lann RD (Anêt TIM)	18.31			
ST PHILIBERT Le Chat noir (Anêt TIM)	18.32			
SAINT PHILIBERT Camping Chat Noir	18.33			
SAINT PHILIBERT Le Congrès (Anêt TIM) (3)	18.34			
SAINT PHILIBERT Plage Kernevest (Ecole de voile)	18.39			
SAINT PHILIBERT Plage Men er Bellec (2)	18.41			
SAINT PHILIBERT Camping Keramo	18.43			
SAINT PHILIBERT Cimetière	18.46			
SAINT PHILIBERT Camping les Palmiers	18.48			
SAINT PHILIBERT Le Congrès (Anêt TIM) (3)	18.51			18.56 18.47
SAINT PHILIBERT Camping Chat Noir	18.52			
SAINT PHILIBERT Le Chat noir (Anêt TIM)	18.54			18.54 18.49
CRAC'H Mané Lann RD (Anêt TIM)	18.54			18.54 18.51
CRAC'H Camping Fort Espagnol	18.57			
CRAC'H Rue d'Abouville (Anêt TIM)	19.00			

Retrouver tous les services de la ligne TIM en Lorient - Auray - Carnac - Plozevet avec les fiches horaires disponibles en mairie et à l'Office du Tourisme.

(1) Gare SNCF à Auray : consulter la fiche horaire TIM Ugru 1 pour les horaires et correspondances.



CC3R

Dynamique Intercommunale

Le Pass'Voile Loisirs et Sportif

Le Pass'voile commence aux vacances de printemps, les mercredis du printemps toutes les vacances estivales, les mercredis d'automne et se termine à la fin des vacances d'automne.

Environ 100 jeunes sont concernés.

Objectif :

Démocratiser l'activité voile et ainsi permettre aux enfants et aux jeunes autochtones de pratiquer la voile loisirs ou sportive.



Fonctionnement 2013

Pass'voile LOISIRS

Tarifs & Supports :
50% pris en charge par la CC3R

Les MERCREDIS :

8 places par école de voile - Tarif :

- Printemps : du 15 mai au 03 juillet (soit 8 séances) **88€**
- Automne : du 12 septembre au 16 octobre (soit 6 séances) **66€**

Supports proposés :

- St-Philibert : Taz, KL 10.5, Optimist, Teddy
- Locmariaquer : Teddy, Fun Kid, Fun boat, P.A.V.

Les VACANCES :

120 places - Tarifs : entre 50€ et 77,50€

- Printemps : du 22 avril au 03 mai
- Été : du 8 juillet et 30 août
- Automne : du 21 septembre au 01 novembre

Outs les supports sauf : SL16 et Hobie Tatio DM uniquement pendant les vacances d'été)

Pass'voile SPORTIFS

Licence annuelle 100€ pris en charge par la CC3R

Supports proposés :

- St-Philibert : Optimist, 5.70
- Locmariaquer : Cata, Planche à voile

Modalités d'inscriptions & fonctionnement

- Habiter : Crac'h, Locmariaquer ou St-Philibert à l'année ou parents travaillant sur la CC3R
- Avoir entre 5 et 17 ans.
- Pour participer, il faut avoir sa carte PASS'VOILE 2013, sinon faire la demande en mairie de St-Philibert auprès de Jean-Michel Barbé.
- Donner une photo d'identité 3 cm x 3 cm pour mettre sur la PASS'VOILE annual.

CC3R

Communauté de Communes des 3 Rivières

100% pris en charge par la CC3R

1 an

Pour tous renseignements s'adresser à :
Communauté de Communes des 3 Rivières
Jean-Michel Barbé (UFCV)
Tél : 02 97 30 07 07 - Port : 06 67 88 28 05

BULLETIN MUNICIPAL)
Juillet 2013

BULLETIN Municipal

Pôle animation enfance jeunesse de la CC3R

Animations enfance / jeunesse

Pour les animations de cet été, les plaquettes sortiront la première quinzaine de juin. Dès à présent nous pouvons vous annoncer les différents séjours qui sont prévus :

ALSH :

- Du 09 au 12 juillet à Erdeven pour les 6-10 ans 16 à 20 places.
- Du 16 au 19 juillet à Erdeven pour les 6-10 ans 16 à 20 places.
- Du 23 au 25 juillet à Erdeven pour les 4-6 ans 12 à 16 places.

PASS'JEUNES LOISIRS (9-13 ans) :

- Du 23 au 26 juillet au Puy du Fou 32 places.
- Du 05 au 09 août près d'Angers 32 places.

JEUN'MACTIVE :

- Du 30 juillet au 02 août à Biarritz 16 places.

NOUVEAUTÉ 2013

Les chantiers loisirs jeunes

Les chantiers loisirs jeunes ont un rôle éducatif, formateur et social. Ils servent et promeuvent le développement local par la mise en valeur des richesses patrimoniales. Ils relèvent de l'éducation populaire par leur démarche d'ouverture à la Culture pour un public qui est en phase de rejet de ce qui n'est pas « leur » culture. Ils favorisent la transmission de différents savoirs et savoir-faire, sont vecteur de mixité sociale et de réappropriation du cadre de vie. L'approche des patrimoines par le travail, suscite la curiosité, l'envie de découvrir, la soif de comprendre. Elle permet l'apprentissage du respect et renforce les liens entre les générations.

MISE EN OEUVRE :

L'encadrement se fait obligatoirement en binôme, pour des raisons de sécurité et d'organisation (Animateur - personne du service technique)

PRÉPARATION ET ORGANISATION TECHNIQUE :

Par souci d'efficacité, la nature des travaux ainsi que les lieux d'interventions sont définis par le responsable, 3 semaines avant l'accueil du groupe. Le choix résulte du travail de concertation avec les élus et des responsables des services techniques suivant les besoins repérés sur la commune.

ACCUEIL : Se fait au sein de l'espace jeunesse situé à St-Philibert.

MATÉRIEL : Est mis à disposition par les services techniques des communes.

TRANSPORT : En minibus.

EFFECTIF : Chaque chantier (1/2 journée) est limité à 6 jeunes âgés de 13 à 17 ans.

TEMPS D'ACTIVITÉ : Les adolescents s'engagent à effectuer 5 demi-journées dans la semaine.

HORAIRES : 6 jeunes de 9h30 à 12h ou de 14h à 16h30.

CALENDRIER : Les chantiers jeunes sont mis en place sur les périodes de vacances scolaires :

- 1 semaine/ vacances d'hiver
- 1 semaine /vacances de printemps
- 2 semaines/ vacances d'été (juillet et août)
- 1 semaine/ vacances d'automne

ATTRIBUTION : A la fin de chaque session, chaque jeune reçoit en main propre un bon d'achat qu'il peut utiliser selon deux choix :

- 40 € déductibles dans différents magasins de proximité (consommation, habillement, loisirs / sport).

Ou

- 60 € déductibles d'un séjour organisé par l'espace jeunesse ou sur les activités de loisirs proposées à l'année.

SUPPORTS : La Communauté de Communes des 3 Rivières dispose d'une formidable diversité de milieu naturel, dont une large part est mise à disposition du public grâce aux circuits de randonnée pédestres et cyclables. Elle possède également du patrimoine bâti (archéologique, historique, culturel). L'ensemble permettant un large choix quant à la nature des chantiers.

SÉCURITÉ : Outre les points relatifs à la tenue vestimentaire, l'utilisation correcte des outils et les règles de sécurité développées dans les missions, l'équipe d'animation doit avoir à disposition :

- Une trousse de 1^{er} secours.
- Les fiches sanitaires individuelles.
- Un téléphone portable.
- De l'eau et éventuellement un goûter.

Courant juin, vous recevrez la plaquette spécifique aux chantiers jeunes pour que votre enfant puisse s'y inscrire.

Projet Portrait de jeunes

« Être jeune aujourd'hui sur le Pays d'Auray »

Ce projet est issu de la volonté de plusieurs structures et lieux de programmation d'actions en direction des jeunes avec des besoins repérés, en faveur de la création d'un réseau local et le développement de projets communs. L'objectif : la concertation autour de la question « Être jeune aujourd'hui sur le Pays d'Auray ».

- Quelle place leur laisse-t-on ?
- Comment les jeunes se sentent perçus ?
- Comment perçoivent-ils leur avenir ?
- Comment s'engagent-ils ?

8 structures engagées dans le projet :

- Le pôle animation enfance - jeunesse de la CC3R, le service jeunesse de Brec'h, le service jeunesse d'Auray, le service jeunesse de Sainte Anne d'Auray, la maison des jeunes de

Pluneret, le service jeunesse de Quiberon, le service jeunesse de Belz, la mission locale du Pays d'Auray.

La concertation au centre de la démarche avec :

- Une approche participative avec l'implication des jeunes dans la création d'outils.
- Une approche qualitative s'appuyant sur les animateurs et professionnels « jeunesse » (animation de café débat, world café....).
- Une approche plus quantitative avec le recueil d'avis écrit, de messages sonores.

Un temps fort de rencontres et d'échanges a eu lieu le samedi 08 juin à l'espace des chênes de Crac'h, pour croiser les regards entre les jeunes, élus et professionnels sur le territoire.

Espace Jeunesse

Stage Graff Après la réfection de l'espace jeunesse CC3R à St-Philibert par les services techniques, les jeunes ont souhaités décorer l'intérieur du local en mettant en place un stage graff.

Emmanuel Gagneux graffeur professionnel a accompagné les jeunes durant 2 journées au cours

des vacances d'hiver pour réaliser les fresques ci-dessous. Pour avoir une vue d'ensemble, n'hésitez pas à venir voir l'espace jeunesse situé à la maison des associations de St-Philibert.

Le pôle animation CC3R



Office de Tourisme

Les nouveautés de l'été 2013



NOUVEAU SITE INTERNET

Avec le soutien financier de la Communauté de Communes des Trois Rivières, l'Office de Tourisme a procédé à la refonte du site internet avec une date prévisionnelle de lancement au jeudi 13 juin 2013.

Ce site plus fonctionnel et ergonomique répond aujourd'hui à l'attente des internautes et futurs visiteurs qui trouveront des informations pour préparer leurs séjours sur nos trois communes : hébergement, patrimoine, activités de loisirs et de détente, agenda des festivités et renseignements pratiques. Il est prévu un accès via iPhone et pour tablette numérique.

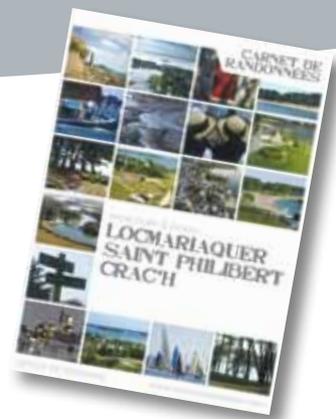
AUTRES NOUVEAUTÉS

La création d'un logo qui illustre les principaux atouts touristiques de nos trois communes, L'édition d'une réglette à maille pour la pêche à pied. Dans un souci de préservation et de protection de notre environnement, l'office de tourisme organise depuis 17 années des découvertes de l'estran. Aujourd'hui, nous complétons ce travail pédagogique par l'édition de cette réglette qui présente les tailles et les quotas des crustacés et coquillages. Cette réglette sera commercialisée au guichet de l'office de tourisme à Locmariaquer et au point information tourisme à la Trinitaine (en juillet et août).

ÉDITIONS TOURISTIQUES

Vous trouverez à disposition le guide Hébergement, Séjour & Découvertes, les Estivales avec les animations de juillet et août, le carnet de randonnées sans oublier le nouveau plan édité de notre territoire avec l'actualisation des derniers tronçons des itinéraires cyclables.

Afin de compléter cette documentation touristique, vous trouverez également à votre disposition la carte des Incontournables de nos communes couplée avec une carte du Golfe du



Morbihan et fin août, les Automnales annonçant les festivités de septembre à décembre 2013. A ce sujet, l'équipe de l'office de tourisme vous invite à transmettre votre agenda des quatre derniers mois avant le 15 juillet.

Après le succès rencontré lors du 4^{ème} Fes-ti'Pâques en avril dernier sur la thématique de l'époque Gallo-Romaine, l'Office de Tourisme projette de mettre en place une semaine festive aux prochaines vacances de Toussaint avec des événements liés à la gastronomie et à l'environnement.

Notez sur votre agenda le 1^{er} vide-jardin, salle Le Mousker à Saint-Philibert, le samedi 2 novembre.

VISITES GUIDÉES

Enfin, une petite visite s'impose dans nos locaux pour prendre connaissance de notre programmation estivale.

INSERTION D'UN ENCART

Si vous êtes un hébergeur (locations de vacances ou chambres d'hôtes), n'hésitez pas à joindre le réseau des adhérents de l'Office de Tourisme afin de figurer vos informations sur le guide touristique et internet. Nous vous invitons à prendre contact courant septembre avec nos services afin de connaître les modalités d'adhésion.

Excellente Saison Estivale à tous.

L'Equipe de l'OFFICE DE TOURISME



Maison de l'enfance Ty Héol

Rue Abbé Joseph Martin
56470 Saint Philibert
Tél. : 02 97 30 21 51
tyheol@babelou.com



La Maison de l'enfance « TY HÉOL » de la Communauté de Communes des 3 Rivières est un service public d'accueil d'enfants de moins de 4 ans, confié à un établissement privé, la société Babilou, par voie de Délégation de Service Public.

La maison de l'enfance est le lieu central des services concernant la toute petite enfance sur la Communauté de Communes.

Elle regroupe trois services distincts, régis chacun par leur propre règlement de fonctionnement : Le R.A.M., Le L.A.E.P. et le Multi-Accueil que nous évoquerons lors d'une prochaine parution.

Cet établissement fonctionne conformément :

- Aux dispositions du décret n° 2000-762 du 1^{er} août 2000 et de sa modification par le décret n°2007-206 du 22 février 2007.
- Aux instructions en vigueur de la Caisse Nationale des Allocations Familiales.
- Aux dispositions du règlement de fonctionnement ci-après.

Claire-Sophie Chérel - La Directrice

22



R.A.M. Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s



Le Relais Assistantes Maternel(le)s (R.A.M.) est un lieu où assistante(s) maternel(le)s, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens. Libre et gratuit, c'est un lieu de parole et d'écoute où la confidentialité est respectée. Les différents services proposés par le R.A.M. ont pour objectif la qualité de l'accueil des enfants.

LES PERMANENCES

• POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES ET CANDIDATES À L'AGRÈMENT :

Mise en relation avec les parents en recherche d'assistant(e) maternel(le) ; renseignements sur les démarches pour

obtenir l'agrément ; information sur leurs droits et devoirs, rémunération, congés payés, contrat de travail, retraite ; accompagnement en cas de conflit avec l'employeur.

• POUR LES PARENTS ET FUTURS PARENTS :

Information sur les différents modes de garde, aide dans la recherche d'une assistante maternelle, information sur les démarches administratives et sur ses droits et devoirs en tant qu'employeur, accompagnement en cas de conflits avec le salarié.

LES ATELIERS

• POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES :

Partager et échanger sur sa pratique professionnelle ; rompre l'isolement lié à ce métier ; découvrir, affiner des outils de travail ; développer son identité professionnelle.

• POUR LES ENFANTS :

Partager des moments de plaisir avec des adultes et des enfants ; bénéficier d'une grande variété d'activités adaptées à son âge ; se socialiser et développer son autonomie ; développer ses compétences à vivre en groupe.

ET AUSSI...

Des soirées à thème, animées par des professionnels, « Les bébés ludo » : Ouverture de la ludothèque le jeudi matin, une fois tous les 15 jours pour les assistantes maternelles, Des échanges avec le multi-accueil.

L'ANIMATRICE ACCUEILLE :

• **EnfantsetAssistant(e)sMaternel(le)s:** Lors des Ateliers : le mardi de 9h30 à 11h30 à la Maison de l'Enfance de Saint-Philibert ou à Crac'h.

• **Parents ou Assistantes Maternelles :** Sur Rendez-vous: le mercredi de 9h15 à 11h30 à la Maison de l'Enfance de Saint-Philibert. Par téléphone :

Le vendredi de 13h00 à 15h00 au 02 97 30 21 51



L.A.E.P. Le Lieu Accueil Enfant Parent

Le Lieu Accueil Enfant Parent (L.A.E.P.)

Le lieu d'accueil Enfants-Parents est un lieu convivial et accueillant destiné aux tout-petits et à leurs parents ou à ceux qui s'en occupent habituellement et avec lesquels ils se sentent en confiance (grands-parents, oncle/tante, parrain/marraine...).

Sans inscription, c'est un lieu anonyme et gratuit, axé sur la rencontre et le partage.

Certains parents viennent s'y reposer, d'autres discutent et créent des liens, d'autres encore viennent avec des questions...

Vous serez accueillis par deux profession-

nelles de la petite enfance sont présentes et à l'écoute des demandes et des questions que se posent petits et grands, à travers leurs mots, mais aussi parfois leurs gestes et leurs comportements...

Pour qui et pourquoi ?

- Pour les parents et futurs parents : favoriser la communication enfant/parent ; être soutenu et accompagné dans son rôle de parent ; rencontrer, échanger et tisser des liens avec d'autres familles ; permettre la découverte d'activités ludiques et créatives.
- Pour les enfants (âgés de moins de 6 ans) : Favoriser l'éveil et la socialisation de l'enfant ; Permettre une séparation

progressive, vécue en confiance comme accès à l'autonomie ; offrir un moment de plaisir et de jeu, tout en soutenant l'assimilation des règles de la vie sociale, en dehors du cadre familial exclusif.

De 10h à 12h - 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois sauf cas exceptionnel. Réouverture en septembre 2013.

Comice Agricole et Ostréicole 2013

PROGRAMME :

- **Concours cantonal** vaches et chevaux
- **Démonstration** de fauchage de blé
- **Exposition** : bovins, porcs, volailles ...
- **Dégustation** d'huîtres
- **Exposition de matériel** agricole et ostréicole d'hier et d'aujourd'hui
- **Animations** diverses



VIE Culturelle

| La Médiathèque Municipale

Que trouve-t-on dans une médiathèque ?

Bien sûr de quoi lire, des romans des polars, des documentaires et autres bandes dessinées. On y trouve aussi des CD audio, de même que des DVD qui sont globalement assez prisés par les adhérents.

La médiathèque est équipée d'un accès WIFI permettant aux personnes de passage ou résidents de surfer sur le Net. Ils doivent être en possession d'une carte d'adhérent.

Se renseigner à l'accueil, aux horaires d'ouverture.

Un poste informatique est aussi disponible pour les adhérents désireux de consulter leurs courriels ou autres recherches.

Le 9 avril quelques personnes volontaires ont accompagné Manon Girard, responsable de notre Médiathèque, à la Médiathèque départementale

du Morbihan. 500 ouvrages ont été choisis sur place, du roman aux BD en passant par les polars, manuels destinés aux adultes autant qu'aux enfants.

Prêtés par la Médiathèque départementale pour 6 mois environ, ces ouvrages ont pris place dans les étagères.

D'autre part, comme chaque année après le vote du budget, de nouveaux ouvrages et DVD choisis par le comité de lecture ont été achetés et mis à la disposition des adhérents. Concernant les quelques 160 ouvrages ce sont en majorité de nouvelles parutions du 1^{er} trimestre 2013. Nous souhaitons à tous une bonne lecture.

Michèle Escats

| Exposition Photo

**Du 8 au 27 juin 2013
une exposition photo s'est tenue
dans les locaux de la Médiathèque
et ses abords. Il s'agissait des Galettes
du Monde mise en place et initiée par
une association de Sainte-Anne d'Auray.**

Cette exposition sera suivie
du 1^{er} juillet au 31 août par celle
des enfants de l'école Pierre Jakez Helias
« ICI C'EST AUSSI AILLEURS ».

HORAIRES D'OUVERTURE

De septembre à juin :

mardi : 16h30 - 18h30
mercredi : 10h - 12h / 15h - 17h
samedi : 10h30 - 12h / 13h30 - 15h30

Du 8 juillet au 24 août :

lundi : 10h - 12h30 / 15h - 18h
mardi : 10h - 12h30 / 15h - 18h
mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h
jeudi : 10h - 12h30 / 15h - 18h30
vendredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h
samedi : 9h - 12h30 / 13h30 - 16h



25



| Concert « Les Fils Canouche »

C'est avec brio que le groupe de jazz manouche a joué samedi 25 mai dernier à la salle Le Mousker.

Par son talent, sa simplicité et son humour, le quatuor a su séduire son auditoire. Le groupe a achevé sa prestation par un « bœuf » rythmé au milieu du public.

Saint-Phil en Art

Après le vernissage du 8 juin 2013 des ateliers Arts plastiques, couture et cuisine-œnologie, et les auditions du 16 juin, la saison 2012/2013 de l'association arrive à son terme.

Cette année nous avons créé une chorale d'adultes. Nous lui cherchons toujours un nom et comptons sur vous pour nous faire parvenir des idées. Elle est composée de 16 choristes et nous recherchons 3 « Altos » « 2 sopranes » et 3 « basses ». Si vous avez l'envie de chanter avec nous, dans la bonne humeur et la gaité, venez nous rejoindre le mardi soir à 20h30 salle du Mousker.

Cet été, vous trouverez à l'association (Maison des associations 23, rue Camenen) des stages de Mosaïque et Arts Plastiques. Si vous êtes intéressés par des stages d'instruments (piano, batterie, saxophone, guitare, synthé) vous pouvez nous contacter pour obtenir tous les renseignements utiles.

Nous vous donnons rendez-vous au prochain forum des associations de St-Philibert le 7 septembre 2013 à la salle Le Mousker. Vous retrouverez vos professeurs et pourrez renouveler votre adhésion à l'association.



En attendant nous vous souhaitons à toutes et tous un été « ensoleillé » et joyeux.

Annick Lemoine

Port. : 06 74 12 98 08
geranne.lemoine@wanadoo.fr
www.saintphilenart.fr

Saint-Phil en Art vous propose des stages à la journée en arts plastiques et mosaïques pendant les vacances d'été.

STAGES ENFANTS DE 6 À 12 ANS :
Tarif : 12 € l'atelier uniquement sur inscription.

Minimum : 5 enfants
Maximum : 12 enfants

1/ Mercredi 17 juillet de 10 h à 12 h :
Initiation à la mosaïque.
“ Viens réaliser un petit tableau en émaux de Briare déjà découpés “.

2/ Mercredi 24 juillet de 10h à 12h :
Enluminures à l'encre de chine.
“ Viens apprendre à décorer l'initiale de ton prénom comme on le faisait au Moyen Age “.

3/ Mercredi 31 juillet de 10h à 12h :
Fabrication de masques africains
“ Viens réaliser un masque aux couleurs de l'Afrique “.

STAGE ADULTES : Tarif : 28 euros l'atelier (matériel fourni) uniquement sur inscription.

Minimum : 3 personnes
Maximum : 7 personnes

Mercredi 24 juillet de 14h30 à 17h :
Initiation à la mosaïque.

Contenu de l'atelier :

- Connaissance avec les matériaux et les outils.
- Apprendre à casser des émaux afin de réaliser un petit tableau (environ 11 cm/11 cm).

Pour les inscriptions et renseignements :
Noelle - Tél : 06 74 48 26 25

Amicale de l'école Pierre Jakès Hélias

Franc succès pour le bal costumé et kermesse en préparation !

Suite à l'étude que l'amicale a menée au début de l'année auprès des 66 familles de l'école Pierre Jakès Hélias, il avait été décidé de changer la formule du carnaval.

Au lieu d'un défilé dans la rue, cette année les enfants et leurs parents ont fait la fête à l'occasion d'un bal costumé le 23 mars dernier. Pour une 1^{ère} édition, le succès a été au rendez-vous. Près de 200 personnes sont venues déguisées. De Oui-Oui à Michel Polnareff, d'un rabbin à une chinoise, d'une boxeuse à une marquise... Parents et enfants n'ont pas manqué d'imagination ! La soirée s'est terminée sous les confettis à 1h du matin sous le signe de la convivialité et de la fête. A l'unanimité, tous ont décidé de reconduire le bal costumé l'année prochaine.

Les familles se réuniront à nouveau pour le grand temps fort de l'amicale : la kermesse de fin d'année. Elle se déroulera au stade le vendredi 21 juin à 18h30. Après le spectacle des enfants, la soirée se poursuivra autour des stands de crêpes et frites-saucisses sans oublier les très attendus stands de jeux pour les enfants : jeux gonflables (2 cette année !), tir à la carabine, pêche à la ligne... Grande nouveauté : une tombola est organisée (ouverte

à tous). Les enfants de l'école doivent vendre un carnet de 10 tickets chacun (2 €) afin de récolter des fonds pour financer des projets éducatifs ou sorties scolaires tout au long de l'année. De nombreux lots ont été récoltés grâce à la générosité des commerçants de Saint-Philibert et des environs permettant à la tombola de voir le jour.

Venez nombreux !



Soirée crêpes au profit de la lutte contre le cancer

Cela fait maintenant 5 ans que la soirée crêpes au profit de la ligue contre le cancer existe à Saint-Philibert. Je suis épaulée par une équipe de 30 bénévoles de plus en plus nombreux et venant même des communes avoisinantes.

Cette année encore nous avons pu compter sur les commerçants de Saint-Philibert pour les inscriptions, les dons de matière 1^{ère}: la boulangerie « Le Masson » nous a offert le beurre, le sucre, les oeufs, la farine, et Monsieur Belz Serge de Crac'h nous a offert le lait.

C'est un moment de rencontre où les gens peuvent se régaler mais aussi échanger tout en profitant du spectacle grâce aux « Copains du bord » qui animent la soirée bénévolement, ça c'est ma grande fierté !.

Tout le monde se sent concerné par ce fléau, car aujourd'hui, qui n'est pas touché de près ou de loin par cette maladie qu'est le cancer ?

Tous les bénéfices sont entièrement reversés à la ligue contre le cancer, cette année il est de 2968.77€.

Il ne faut surtout pas oublier que même si aujourd'hui on arrive de plus en plus à guérir trop souvent encore la fin est inéluctable...

Françoise Guyomard



Comité des fêtes de Saint-Philibert

La fête bretonne approche à grands pas. Le programme est maintenant arrêté et les préparatifs sont d'actualité. Comme chaque année nous ferons appel aux bénévoles qui assurent l'intendance et la réussite de cette fête. D'avance nous les remercions.

Cette année la fête se déroulera le 21 juillet. Vous pourrez apprécier :

- Le groupe de chants de marin Lak a Barh
- Le bagad de Ploëmel
- Le cercle Tal Ouz Tal de Guéhenno
- Le cercle Korellerion ar Scorv de Lanester
- Le groupe Estran

Elle se clôturera par le traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité.

Venez nombreux, le spectacle est gratuit et de qualité.

Les membres du comité des fêtes

Contact :

Annie Chantrel, présidente : 02 97 55 19 15



École de voile Océane

En passant sur le front de mer vous avez pu constater que l'école de voile a une activité croissante et malgré des conditions climatiques aléatoires, la saison est déjà bien engagée.

L'école de sport en « Open Bic », avec son équipe de jeunes féminines se prépare et cherche à apprivoiser ce nouveau support afin de pouvoir « jouer à armes égales » lors des prochaines régates départementales.

L'activité « voile à l'école » a recommencé avec l'accueil des écoles de Saint-Philibert, Crac'h et Auray. Nous souhaitons dans l'avenir accroître cette activité pour initier les enfants des communes environnantes.

Enfin nous nous préparons au démarrage de la saison estivale.

Cet été et tout au long de l'année nous proposons des initiations ou perfectionnement sur dériveur, catamaran et planche à voile ; les jeunes enfants ne sont pas délaissés avec le « jardin des mers » qui permet un apprentissage en douceur et une découverte du milieu marin.

Océane c'est aussi un espace de location de bateaux, de cours particuliers, d'organisation d'événements et accueil de groupes et comités d'entreprises.

N'hésitez plus à venir nous retrouver pour découvrir les sports nautiques grâce à notre équipe qualifiée qui vous accueille tous les jours de la semaine au Fort de Kernevest.

Le Directeur - Stéphane Menuet



ESSP Football

La saison de l'ESSP vient de se terminer et pour une première à ce niveau, l'objectif est atteint à savoir la 6^{ème} place en D2.

Malgré le trop grand nombre de blessés nous y sommes arrivés sans trop de difficultés et toujours dans la bonne humeur.

L'objectif pour 2013/2014 sera la confirmation à ce niveau et qui sait...

Les animations de l'année ont été couronnées de succès.

SAINT-PHIL EN FÊTE 2012 en partenariat avec Korollerion, une première réussie avec le soutien de la municipalité. Le rendez-vous est pris pour **cette année le 10 août 2013.**

Notre repas de février avec 100 convives, la meilleure affluence depuis la création du club.

Notre troc et puces, 3^{ème} édition, épargné par la météo, 1300 visiteurs 90 exposants.

Merci à toutes et à tous, joueurs, dirigeants, supporters.

Merci à tous nos partenaires, à la Municipalité, mention spéciale aux services techniques de Saint-Philibert pour l'entretien constant du terrain des sports.

Le Co-Président - Christophe Le Bihan



Ludothèque Les P'tits Philous

La ludothèque est ouverte selon les disponibilités des ses membres actifs, au moins un jeudi sur deux pour la séance Bébé Ludo.

Renseignements auprès
d'Anne Arcillon
Tél. : 06 25 62 33 38

ASSP Tennis de table

UNE ANNÉE FASTE

Cette année se termine bien pour notre club. Deux équipes sur les trois engagées finissent premières de leur poule et accèdent ainsi à la division supérieure. L'équipe 1 monte pour la première fois en D1 et l'équipe 2 retrouve la D3. L'équipe 3 se classe à une honorable 3^{ème} place.

Chez les jeunes une équipe était engagée en cadet. Après un début de saison chaotique ils terminent premier de la phase 2. On peut noter cette année un afflux de jeunes joueurs à l'entraînement du mercredi, espérons qu'ils persévèrent.



L'équipe 1 qui accède à la D1



L'équipe 2 qui accède à la D3

Dimanche 10 mars avait lieu la finale par classement départemental, à Malguénac !

Notre club étant représenté, j'ai le plaisir de vous annoncer que dans la catégorie femme (- 600 pts), Zoé Gohin est la nouvelle championne du Morbihan de la catégorie !

C'est un nouveau moment fort pour le club, et la commune de St-Philibert !

En tant que président, je remercie tous ces jeunes qui honorent notre commune, et souhaite bonne continuation à Zoé.

P.Le Maguer



Mini-Schools

40 ANS
d'innovations
et de succès...

UN PROGRAMME PÉDAGOGIQUE COMPLET :

3-6 ans

Trois méthodes pédagogiques, Tick-Tock, Teddy B., Sweet Circus, permettent aux enfants de découvrir les sons de la langue anglaise, de s'en approprier les structures simples et d'en acquérir les automatismes.

Autour de chansons traditionnelles anglo saxonnes ou au travers des aventures d'un cirque britannique, les enfants utilisent chaque semaine un matériel pédagogique adapté qui permet de mettre en œuvre leurs acquisitions par le jeu.

6-12 ans

Quatre niveaux pédagogiques audiovisuels, Jimmy Speaking, Ken Speaking, Daisy Speaking et John Speaking, proposent aux enfants de partager la vie d'une famille britannique.

La progression des chapitres, des jeux, des sketches et des chansons les aide à mémoriser le vocabulaire et les structures grammaticales, et à communiquer petit à petit entre eux.

13-15 ans

Les « Mini-Schools Conversation » privilégient la prise de parole des jeunes collégiens. Jeux de rôles, réalisations pratiques, interviews permettent d'acquérir l'aisance nécessaire pour faire de l'anglais un outil de communication.

Pour développer leur ouverture sur le monde anglo-saxon, les enfants reçoivent tout au long de l'année le Mini-Schools Magazine dans lequel ils retrouvent jeux, bricolages, chansons, recettes, bandes dessinées, civilisation et histoires.

Les cours ont lieu toute l'année dans la salle de la « Ludothèque » de Saint-Philibert.

Nous prenons les inscriptions pour la rentrée scolaire 2013-2014 dès maintenant.

Pour tous renseignements :

Dominique Roulé

Tél. 02 97 30 15 24

d.roule@mini-schools.com

Chèque sport 2013/2014 : pour bouger sans se ruiner !

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15 €, suivez le guide !

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis maintenant six ans un Chèque sport d'un montant de 15 €, destiné aux sportifs âgés de 16 à 19 ans. Ainsi, lors de la saison 2012/2013, plus de 25 000 jeunes ont bénéficié du Chèque sport et ont ainsi réduit de 15 € le coût de l'adhésion dans leur club.

Cette année, à compter du 1^{er} juin, les jeunes nés en 1995, 1996, 1997 et 1998 pourront à nouveau retirer leur chèque sur bretagne.fr/jeunes et le faire valoir auprès des 2 500 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire

(UNSS ou UGSEL). Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer son chèque et de le présenter à son club au moment de son inscription.

Toutes les infos sur :
www.bretagne.fr/jeunes



Saint-Phil Animation

Une année réussie se termine pour Saint-Phil Animation

les effectifs de chaque activité restent stables et le stretching suscite un engouement énorme !

Isabelle Ezan, qui encadre la vingtaine d'amateurs de country, doit nous quitter en juin... Si chacun regrette ce départ motivé par des raisons personnelles nous avons trouvé sa remplaçante pour la rentrée de septembre.

Ce cours très apprécié se déroule le mardi soir de 20h à 21h30.

La présidente - Monique Riocros

Tél. 02 97 30 07 72

CC3R

Le Festival du Jeu 2013

Toute l'équipe vous donne rendez-vous pour la 7^{ème} édition le samedi 28 septembre 2013 à St Philibert. Son objectif : favoriser le lien intergénérationnel par les pratiques du jeu.

LE JEU EST :

- Une activité essentielle pour le développement de l'enfant.
- Un outil d'apprentissage, de transmission de savoirs et d'éducation pour tous.
- Une expression culturelle favorisant les rencontres inter-culturelles et intergénérationnelles.
- Un créateur de lien social et de communication.
- Une occupation de loisirs est source de plaisir.





Joutes Kiwanis du Loch 2013

LES DATES :

Dimanche 4 août,
début à 9h30.

Résultats et remise
des Trophées 19h.

ÉCLAIRAGE DU PONT DE KERISPER :

Jours d'éclairage : 2013

20-21 juillet, 4 août, 10 août, 16 août, 6 décembre, 7 décembre, 8 décembre
du 21 décembre au
5 janvier 2014,
7 janvier 2014

CALENDRIER des manifestations

Calendrier des manifestations

Juillet

- 16 **Concert** à la Chapelle à 21h
- 17 **Tournoi** - ASSP Tennis de Table - Le Mousker 19h
- 20 **Exposition** Arts et Mer - Dasson jusqu'au 17/08
- 21 **Fête bretonne** - Comité des fêtes 17h
Restauration sur place
Feu d'artifice - Municipalité
- 24 **Tournoi de bridge** - Paroisse - Le Mousker
- 27 **Repas malgache** - Amitié souvenir - Le Mousker

Août

- 4 **Kermesse Paroissiale** - Chapelle - Restauration sur place
- 7 **Tournoi** - ASSP Tennis de Table - Le Mousker 19h
- 10 **Saint-Phil en Fête** - ESSP Foot / Korollerion 18h
Place des 3 otages - Restauration sur place
- 16 **Comice agricole** - Municipalité

Septembre

- 7 **Forum des associations** - Municipalité - 10h-17h Le Mousker
- Vide-grenier** - Associations
- 21 **Théâtre** - Comité des fêtes « Rohmanscène »

Octobre

- 5 **Soirée cabaret** - Comité des fêtes
- 12 **Repas** - Amicale de l'école
- 19-20 **Théâtre** - Compagnie Liberthéâtre
- 27 **Thé dansant** - Saint-Phil en Art

Novembre

- 2 **Vide-jardin** - Office de tourisme
- 5 **Spectacle enfants** - Municipalité
- 16 **Théâtre** - Municipalité « Les Ecumeurs »

Décembre

- 6/7/8 **Marché de Noël** - Amicale des Parents d'élèves
- 15 **Téléthon**
Repas des aînés

31

Les Numéros Utiles

Mairie
02 97 30 07 00

Infirmières
02 97 30 07 60

Police municipale
06 30 37 48 55

Centre antipoison
de Rennes
02 99 59 22 22

Médiathèque
02 97 30 08 08

Gendarmerie
17

Agence postale
communale
02 97 55 03 93

Pompiers
18

Maison de
l'enfance CC3R
02 97 30 21 51

Pharmacie de garde
32 37

École P.J.Hélias
02 97 55 00 90

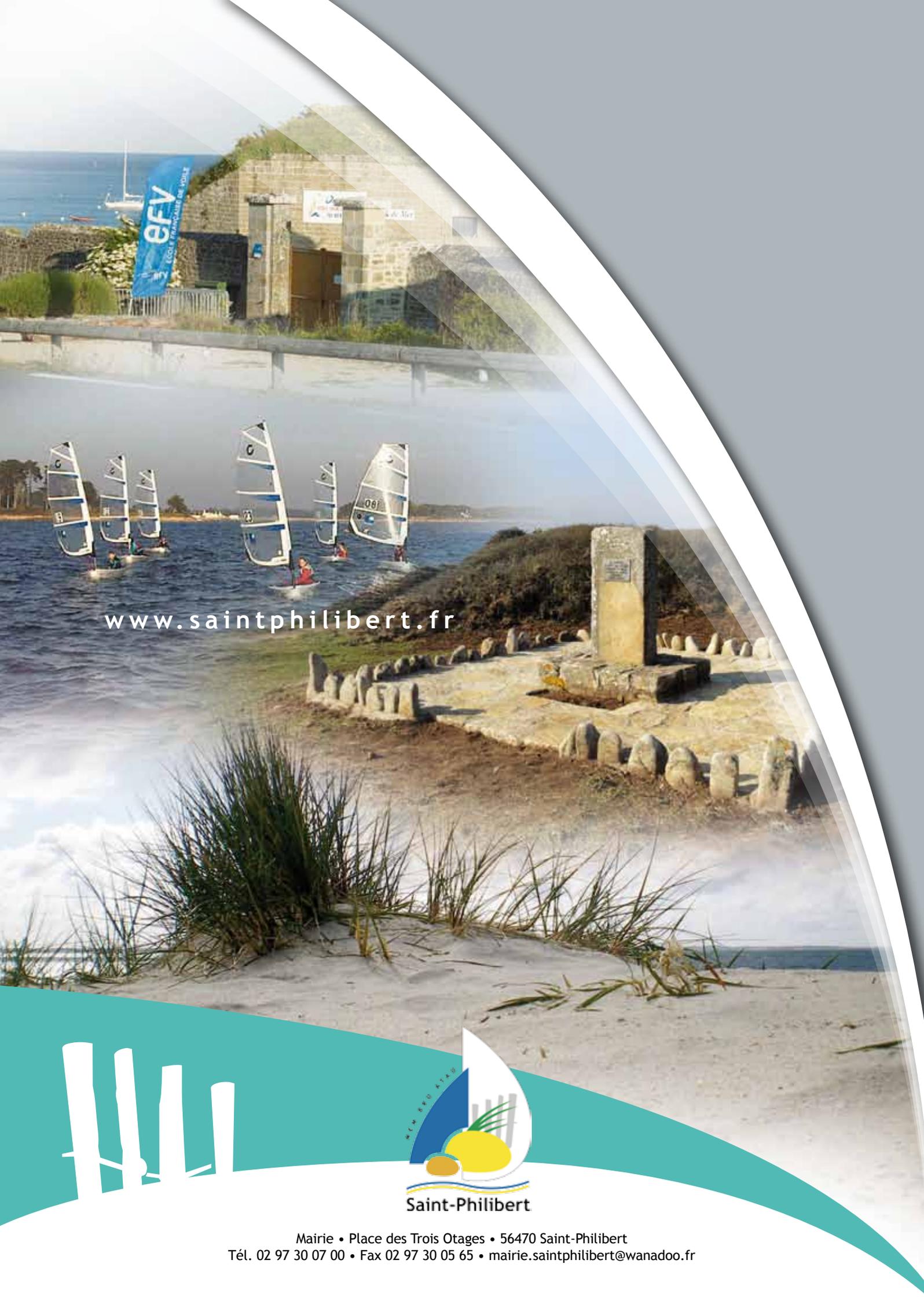
Docteur Gourvenec
02 97 55 12 63

Garderie périscolaire
02 97 30 09 06

EDF dépannage
08 10 33 33 56

SAMU
15

GDF dépannage
02 97 56 20 08



www.saintphilibert.fr



Mairie • Place des Trois Otages • 56470 Saint-Philibert
Tél. 02 97 30 07 00 • Fax 02 97 30 05 65 • mairie.saintphilibert@wanadoo.fr